



5 ET 12 JUIN 2025

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

- Comprendre ce qui est attendu dans la partie Qualité du dossier d'AMM (ou CTD, Common Technical Document)
- Savoir justifier les choix et les propositions mises en oeuvre dans le module 3
- Identifier les points potentiellement critiques
- Savoir mettre en exergue les points attendus dans le Quality Overall Summary, QOS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Alternance de présentations et d'exemples. Un temps spécifique sera dédié à une mise en situation favorisant ainsi la réflexion des participants et l'interactivité. Un support est remis aux participants.

LE PLUS DE CETTE FORMATION:

Le contenu de la partie pharmaceutique du dossier d'AMM (module 3 et 2.3) est expliqué dans une optique pratique pour pouvoir constituer un dossier répondant aux requis réglementaires et aux attentes des évaluateurs.

PUBLIC CONCERNÉ:

Pharmaciens, chimistes, chefs de projet, techniciens et collaborateurs des fonctions recherche et développement impliqués dans la réalisation de la partie CMC / qualité du dossier d'AMM. ACCESSIBILITE : Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation.

PRÉ-REQUIS:

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation.

FORMATEURS:

Anne-Valérie FAUCHER, PharmaLex France, consultant senior. Elle a plus de 20 ans d'expérience en affaires réglementaires, dont 15 ans passé au siège de laboratoires pharmaceutiques, avec des activités de gestion de portefeuille produits EU & reste du monde (enregistrement et maintenance). En Europe, elle a l'expérience de procédures de reconnaissance mutuelle, décentralisées et centralisée. En 2018, elle rejoint Blue Reg, devenu PharmaLex et est en charge du conseil en affaires réglementaires pour des laboratoires de différentes tailles sur des sujets variés : positionnement et stratégie réglementaire, enregistrement, life cycle management, réponse aux questions des autorités.

et

Stéphanie LAFAYE, PharmaLex France, consultant senior. Elle a passé plus de 20 ans en affaires réglementaires au siège de laboratoires pharmaceutiques, avec des activités de gestion de portefeuille produits (AMM, variations, publicité...) et d'activités pré-AMMs (stratégie réglementaire, scientific advices, PIP, ODD...). En Europe, elle a l'expérience de procédures de reconnaissance mutuelle et décentralisées. Elle a également rédigé de nombreux modules CMC. En 2022, elle rejoint Blue Reg, devenu PharmaLex et est en charge du conseil en affaires réglementaires pour des laboratoires de différentes tailles sur des sujets variés : positionnement et stratégie réglementaire, enregistrement, life cycle management, réponse aux questions des autorités, structuration des process réglementaires.

INFORMATIONS PRATIQUES:

DURÉE : 14 heures (2 jours séparés d'une semaine) CODE : DOSCMC

LIEU: FORMATION A DISTANCE

PRIX:

- 1455€ H.T. participant abonné PharmaLex
- 1625€ H.T. participant non abonné PharmaLex
- 1310€ H.T. participant abonné supplémentaire
- 1455€ H.T. participant non abonné supplémentaire

CONTACT POUR INSCRIPTION:

@ formations@pharmalex.com

+33 (0)1 47 59 87 95

+33 (0)1 47 59 87 88

☐ Tour CB 21, 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie - France

PROGRAMME:

FORMATION A DISTANCE

Offre spéciale : -10% (les tarifs ci-contre réduction incluse)

DUREE: 2 JOURS

1 – PRÉSENTATION DE LA PARTIE CMC DU CTD

- · Le plan du module 3, Drug Substance et Drug Product
- Module 2.3: Quality Overall Summary, QOS
- Formats papier et électroniques : obligations
- En lien avec le module 3 :
 - Données sur l'expert : module 1.4.1
 - Données d'autorisation : ouverture, certificat BPF

2 - FOCUS SUR CERTAINES SECTIONS PRÊTANT Á INTERROGATIONS

- Partie développement : formule, études à mettre en œuvre selon la forme pharmaceutique et données à fournir
- Protocole et validation du procédé :
 - Choix des in-process contrôles, échantillonnage
 - Type de procédé (standard ou non standard) et forme pharmaceutique
- Caractérisation des impuretés: référence aux guidelines, impuretés génotoxiques, impuretés de synthèse versus impuretés de dégradation, solvants résiduels, impuretés élémentaires
- Contrôle à la libération pour la substance active et le produit fini : choix des paramètres et des contrôles, validation des méthodes
 - Cas particulier de l'ASMF (présentation partie titulaire AMM versus titulaire ASMF)
 - Cas particulier CEP et contrôles additionnels du titulaire AMM
- Justification des spécifications de la substance active et du produit fini : impuretés, solvants résiduels, caractéristiques physique critiques
- Excipient en matière première d'origine animale et humaine : les données à fournir (3.2.P.4.5 et 3.2.R)
- Articles de conditionnement pour la substance active et le produit fini : données requises
- Études de stabilité pour la substance active et le produit fini : choix des paramètres de spécifications et protocole

Les référentiels réglementaires et guidelines scientifiques seront abordés dans les sections correspondantes.

3 - LES ATTENTES DES AUTORITÉS

- Les questions fréquemment soulevées
- Des cas pratiques seront développés et l'accent sera mis sur les problématiques fréquemment rencontrées et les solutions possibles seront discutées à la lumière de l'expertise des formateurs

4 - COMMENT RÉDIGER LE DOSSIER ?

- · Le format : exigences décrites selon ICH
- En pratique :
 - Comment décrire une étape ?
 - Quelles informations mettre dans le dossier : les données support
 - Quel niveau de détail ?

Pour information, ci-dessous les tarifs de la session présentielle :

- 1 615 € HT participant abonné PharmaLex
- 1 805 € HT participant non abonné PharmaLex
- 1 455 € HT participant abonné supplémentaire
- 1 615 € HT participant non abonné supplémentaire